Paris, le 9 septembre 2019

C'est la rentrée !

Après l'été et ses vacances vient la rentrée scolaire. Moment de stress pour les enfants, souvent… mais parfois aussi pour les salariés, qui retrouvent le monde de l'entreprise et les soucis qui, souvent hélas, vont avec. Dans la foulée d'un premier semestre particulièrement agité, cette rentrée 2019 et le trimestre qui vient devraient continuer sur le même rythme…

Tout le monde avait bien besoin de vacances…

Le moins qu'on puisse dire est que le premier semestre a été bien chargé, avec la création du pôle SEF et l'intégration des salariés transférés de Natixis, l'acquisition d'Oney Bank, l'arrivée de salariés du Crédit Foncier de France et de BPCE International, l'annonce de la création de la communauté BPCE. Là-dessus, l'arrivée du projet OPAL a apporté une couche de stress supplémentaire pour les salariés qui ont dû en quelques jours détailler l'ensemble des tâches afférentes à leur métier, avec toute l'angoisse légitime générée par ce genre de démarche.

Un sac à dos bien chargé !

Ce n'est même plus un sac à dos, plutôt un boulet… Fidor n'a toujours pas été vendu. Mais il va bien falloir régler le problème le plus rapidement possible, car tant qu'il restera sur le dos de BPCE, les pertes continueront de s'accumuler. Il est tout de même question, à ce jour, d'une ardoise d'environ 400 millions d'euros… De quoi obtenir le bonnet d'âne des investissements !

Le résultat des devoirs de vacances des petits Alvarez et Marsal…

Peu de temps avant les vacances, la direction a mandaté ce cabinet (dont Philippe Dupont est, rappelons-le, un des associés) afin de passer en revue l'organisation et le fonctionnement de BPCE SA : c'est le fameux projet OPAL, dont le résultat devrait être connu fin septembre voire avant s'il y a des fuites avec l'Université d'été de mi-septembre… Les bavardages de rentrée font état de réduction du personnel, mais l'UNSA BPCE préfère attendre des éléments factuels plutôt que de colporter des rumeurs qui ne font qu'accroître le stress des salariés.

De nouveaux délégués de classe à élire

Le 30 août, la direction a donné le coup d'envoi des élections professionnelles en annonçant sur l'intranet les dates probables de l'élection qui constituera le Comité Social et Economique (CSE) en remplacement des anciennes instances de représentation du personnel (CE , CHSCT et délégués du personnel), en application des ordonnances Macron. L'enjeu de ces élections sera particulièrement important, puisqu'il s'agira de trouver un nouveau mode de fonctionnement dans le cadre de cette nouvelle instance, de continuer à défendre l'intérêt collectif des salariés, notamment avec les négociations à venir concernant la Communauté BPCE.

Un bon bulletin, mais…

Dans ce contexte particulièrement agité l'UNSA BPCE n'est ni catastrophiste, ni optimiste. Elle fait le constat d'un bulletin au premier semestre 2019 plutôt encourageant : le dialogue social semble reprendre et ses avancées significatives ont été obtenues (télétravail généralisé, accord d'intéressement plus équitable, amélioration de l'abondement PEE, dotation exceptionnelle en chèques vacances pérennisée, intégration de la part variable au salaire fixe et mesures salariales destinées aux salariés les moins favorisés…). Cette orientation reste toutefois à confirmer avec la constitution du futur socle social de la Communauté BPCE. Et l'approche des élections ne changera rien : l'UNSA BPCE continuera de prendre ses responsabilités, dans l'intérêt collectif des salariés.

La transformation de BPCE est menée tambour battant par nos nouveaux dirigeants. Dont acte. Mais tout cela devrait se faire en prenant le temps nécessaire et, surtout, avec la participation et l'adhésion des salariés. Pour cela, l'UNSA BPCE demande dès maintenant que la direction prenne davantage le soin de communiquer, d'expliquer et d'accompagner les changements importants à venir. C'est la condition nécessaire à la réussite de la création de la communauté BPCE, de même que la constitution d'un socle social moderne avec lequel tous les salariés, qu'ils soient de BPCE SA ou d'une autre entité, seront gagnants.

Le bureau UNSA BPCE

www.unsabpcesa.fr

UNSA BPCE – 50 av Pierre Mendes France 75013 PARIS
Délégués syndicaux : Hervé BARRET tél : 4 45 34 / Sylvie MIGNAULT-BRICOUT tél : 4 44 98 / Mehand MOBAREK tél 4 32 66